

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le Nunavut transfère des collections muséales et d'archives au Musée canadien de la nature

Ottawa, 4 août 2016 – En vertu d’une entente de location avec le Musée canadien de la nature, le gouvernement du Nunavut transfère des collections muséales et d’archives territoriales à l’édifice des collections nationales du Musée à Gatineau, au Québec.

Les collections, qui totalisent environ 140 000 objets, sont actuellement conservées au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles de Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest. Le ministère de la Culture et du Patrimoine du Nunavut coordonnera le transfert au Campus du patrimoine naturel du Musée, qui est prévu pour juin 2017, en collaboration avec le Centre Prince-de-Galles, le Musée et l'Institut canadien de conservation.

« La décision de déplacer les collections se fonde sur plusieurs facteurs, notamment la possibilité de renforcer notre partenariat avec le Musée canadien de la nature et les économies substantielles que présente cette entente pour le gouvernement du Nunavut, déclare le ministre de la Culture et du Patrimoine du Nunavut George Kuksuk. Cette décision nous permet aussi de répondre à une demande de longue date du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest qui souhaitait le retrait de nos collections muséales et d'archives afin que le Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles puisse utiliser l'espace pour ses propres services et programmes culturels. »

Cette nouvelle entente s'appuie sur un partenariat bien établi avec le Musée canadien de la nature. Dans le cadre de précédents accords, le Musée conservait les collections de fossiles du Nunavut depuis 2002 puis, en 2012, il devenait le dépositaire désigné des collections d'archéologie en vertu de permis de recherche émis par le gouvernement du Nunavut. Les collections archéologiques comptent pour 85 % du matériel transféré et représentent une période de 4 500 ans d'histoire et de réalisations humaines. Le reste des collections à transférer comprend des fonds d'archives, du matériel ethnographique inuit, des artefacts de musée et des spécimens d'histoire naturelle.

L'entente permet au Musée d'avoir accès au matériel à des fins d'exposition et d'activités externes. Parmi les artefacts archéologiques et culturels figurent trois kayaks, des stèles funéraires de l'expédition de Franklin trouvées à l'île Beechey, des documents d'archives sur le développement politique du Nunavut et même des spécimens d'histoire naturelle.

Le Musée canadien de la nature est le musée national de sciences et d'histoire naturelle du Canada. Il procure des connaissances fondées sur des faits et des expériences enrichissantes. Il manifeste son indéfectible engagement à l'égard de la nature d'hier, d'aujourd'hui et de demain par la recherche scientifique, la conservation de quelque 10 millions et demi de spécimens, des programmes éducatifs, des expositions permanentes et itinérantes et son dynamique site Web, nature.ca. En juin 2017, une nouvelle galerie permanente consacrée à l'Arctique ouvrira ses portes au Musée.

Elizabeth Allakariallak-Roberts
 Agente des communications
 Ministère de la Culture et du Patrimoine du Nunavut
 867 975-5543
EARoberts@GOV.NU.CA

News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhagtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français à : www.gov.nu.ca.